

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 57 (1916), p. 1-5

<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1916__57__1_0>

© Société de statistique de Paris, 1916, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

*Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques*
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 1. — JANVIER 1916

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 1915

SOMMAIRE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 1915.

NOMINATION D'UN MEMBRE HONORAIRE ASSOCIÉ; NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

NÉCROLOGIE.

ÉLECTIONS.

PRÉSENTATION D'OUVRAGES.

DISCUSSION RELATIVE A LA COMMUNICATION DE M. D'EICHTHAL SUR « LA VALEUR SOCIALE DES INDIVIDUS AU POINT DE VUE ÉCONOMIQUE; — DÉFINITION ET MÉTHODE ».

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS.

Souscription à l'emprunt de la victoire.

CLOTURE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 1915

La séance est ouverte à 17^h 40, sous la présidence de M. Maurice BELLOM, président, qui fait connaître que le numéro du Journal de la Société n'ayant pu être distribué avant la séance, l'adoption du procès-verbal de la séance du 17 novembre 1915 sera reportée à la séance de janvier.

Le procès-verbal de la séance du 20 octobre 1915 est adopté sans observations.

NOMINATION D'UN MEMBRE HONORAIRE ASSOCIÉ; NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES

M. Maurice BELLOM, président, prononce l'allocution suivante :

« Mes chers Collègues, je suis certain d'être votre interprète en ouvrant cette séance par un hommage d'admiration et de gratitude adressé à un peuple qui vient de tracer une des pages les plus glorieuses de l'épopée dont les émouvantes pérégrinations se déroulent sous nos yeux. Loin de rechercher le repos légitime à la suite de trois guerres successives, l'héroïque Serbie s'est volontairement exposée aux douleurs d'un martyre inconnu de la Belgique elle-même.

Sans jouir du voisinage d'une nation amie, le peuple serbe a sacrifié au souci de l'honneur jusqu'à la dernière parcelle de son territoire : refusant avec mépris des propositions de paix comme les présents d'un nouvel Artaxerxès, il a assumé la périlleuse mission qui incombait aux descendants directs de Léonidas et de Thémistocle et il a opposé le rempart de sa vaillance au flot envahisseur des modernes barbares.

« La Société de Statistique, qui a rayé de la liste de ses membres les représentants des nations ennemis, s'honorera d'accueillir dans son sein un représentant du peuple serbe. J'ai cru pouvoir prendre l'initiative de pressentir à ce sujet l'éminent diplomate serbe, M. le ministre VESNITCH, qui m'a signalé comme le plus distingué statisticien de la Serbie, ancien directeur général honoraire de la Statistique serbe, M. YOVANOVITCH (Bogolioub). J'ai eu le bonheur de faire accepter au Conseil de notre Société ma proposition de nommer membre honoraire associé ce savant particulièrement qualifié. C'est donc sous ce patronage que je viens (avec M. VARAGNAC) le présenter à vos suffrages. » (*Assentiment général.*)

M. le Président met aux voix les candidatures de MM. BRIZON, directeur de la Banque des Pays du Nord, présenté par MM. A. NEYMARCK, Ch. LAURENT et BARRIOL, ainsi que celle de M. G. ALLIX, présenté par MM. A. LIESSE et BARRIOL :

Ces candidatures sont acceptées à l'unanimité et MM. BRIZON et ALLIX nommés membres titulaires.

M. le Président fait connaître qu'il a reçu les demandes de candidatures de :

M. RAIGA, docteur en droit, chef de service à la préfecture de la Seine, chargé de conférences à la Faculté de Droit, présenté par MM. CADOUX et BARRIOL ;

M. LEFORT, sous-chef de bureau au ministère des Finances, présenté par MM. A. NEYMARCK et BARRIOL ;

M. DEJOUX, directeur de la Maison Dactyle, présenté par MM. G. FAURE et BARRIOL.

Conformément à l'usage, il sera statué à leur sujet dans la séance de janvier 1916.

NÉCROLOGIE

M. le Secrétaire général fait part à la Société du décès de M. Pierre-Auguste-Marie VANNACQUE, administrateur honoraire des P. T. T., chevalier de la Légion d'honneur, survenu à Paris le 3 décembre 1915.

M. Maurice BELLOM, président, s'exprime en ces termes :

« Messieurs, je ne veux pas manquer de rendre à notre cher et éminent président, M. VANNACQUE, l'hommage qui est si largement dû à sa mémoire. L'aménité de son caractère et la sûreté de ses relations doublaient, pour tous ceux qui l'ont approché, le précieux concours de sa science statistique. Les épreuves imméritées qu'il a subies au terme de sa carrière ont été supportées par cet administrateur émérite avec un stoïcisme qui doit inspirer le respect. C'est dans ces sentiments de vénération et de regrets que je prie en votre nom la famille de M. VANNACQUE d'agréer l'hommage de notre profonde sympathie. »

M. A. NEYMARCK s'associe aux paroles pleines de cœur que vient de prononcer M. le président et il rappelle que M. VANNACQUE, qui l'avait précédé à la présidence de la Société, a rendu de très grands services à la statistique en général et à la Société de Statistique de Paris en particulier, et il rend un dernier hommage à sa parfaite bienveillance et à sa si courtoise obligeance.

ÉLECTIONS

M. le Président déclare ouvert le scrutin pour le renouvellement partiel du Conseil pour 1916.

PRÉSENTATION D'OUVRAGES

M. le Président donne la parole à M. le Secrétaire général qui fait part à la Société de la réception d'un certain nombre d'ouvrages parmi lesquels il signale notamment les documents suivants :

ITALIE. — Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce. Conseil supérieur du Travail. Les spectacles publics et législation sociale de prévoyance.

MASSACHUSETTS. — Bureau confédéral de statistique. Législation du travail pour 1915.

SUISSE. — Conseil fédéral. Données statistiques concernant la gestion de la régie fédérale des alcools en 1914.

Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur la gestion de la régie des alcools pour l'année 1914.

Résultats statistiques du recensement fédéral de la population (1^{er} déc. 1910).

Documents privés :

Yves GUYOT. La province rhénane et la Westphalie (Étude économique).

D^r C. A. VERRYN STUART. Suleiding tot de beoefening der statistiek.

M. le Secrétaire général annonce enfin qu'il a reçu de M. NEYMARCK le texte des études si complètes et si intéressantes qu'il a fait paraître à propos de l'Emprunt national et il saisit cette occasion d'exprimer à M. NEYMARCK la gratitude de la Société pour le travail formidable qu'il a effectué pour cette cause patriotique.

M. le Président fait enfin une mention particulière d'un document que M. AUDIFFRED, sénateur, a adressé non seulement à la Société, mais encore, à titre privé, à un certain nombre de ses membres, savoir la proposition de loi dont il est l'auteur, relative à la représentation de nos grands intérêts nationaux (Sénat, annexe au procès-verbal de la séance du 25 septembre 1915).

DISCUSSION RELATIVE À LA COMMUNICATION DE M. D'EICHTHAL SUR « LA VALEUR SOCIALE DES INDIVIDUS AU POINT DE VUE ÉCONOMIQUE; — DÉFINITION ET MÉTHODE »

M. BARRIOL s'excuse de prendre la parole, contrairement à l'usage qui veut que le secrétaire général s'abstienne de participer aux discussions de la Société, et il exprime le regret de n'avoir pas eu le loisir, à cause des préoccupations que lui a values l'Emprunt, de préparer le travail qu'il se proposait de soumettre à la Société, comme suite à l'étude de M. d'EICHTHAL. Il se bornera donc à de courtes observations. Relevant d'abord une critique formulée par notre collègue, M. BARRIOL fait remarquer qu'on ne saurait rendre les auteurs de méthodes d'évaluations responsables des erreurs commises par ceux qui les ont appliquées. Abordant ensuite l'examen de la définition de la « valeur sociale économique d'un individu à un moment donné » proposée par M. d'EICHTHAL, il croit qu'elle devrait être précisée et il propose la formule suivante :

« La valeur sociale économique d'un individu à un moment donné est la *valeur probable* de l'accroissement de richesse dont l'individu pourra augmenter la richesse collective qui existait à la date où a débuté sa propre existence, en tenant compte de sa survie productive et des variations de son activité. »

M. BARRIOL fait ensuite la comparaison de la valeur étudiée par M. d'EICHTHAL et de celle qu'il avait envisagée dans ses articles de la *Revue Économique internationale* de décembre 1910 et mai 1911 et aussi dans le *Journal de la Société de Statistique de Paris* d'août-septembre 1911 : il s'agit là de conceptions tout à fait différentes, elles-mêmes distinctes de ce que le regretté DE FOVILLE avait appelé « le capital humain ».

M. R.-G. LÉVY se demande si l'on ne pourrait reprendre la définition proposée par M. D'EICHTHAL en retranchant le premier terme, relatif à la « somme de richesse dont l'individu a augmenté au moment de l'observation la richesse collective », et M. D'EICHTHAL est bien d'accord pour reconnaître que l'observation des faits passés n'a d'autre intérêt que de servir de base aux évaluations d'avenir.

M. COLSON critique l'application des mathématiques pour l'évaluation du capital humain. M. Fernand FAURE dit qu'il n'a jamais pu comprendre que l'on pût songer à tenter cette évaluation. Pour lui, seules doivent être considérées comme véritables richesses ce qui possède le caractère de l'appropriation ; ce n'est plus le cas pour l'homme.

Après un échange de vues entre MM. D'EICHTHAL, COLSON et BARRIOL, M. le Président remercie les divers orateurs qui ont pris part à la discussion qui pourra être utilement continuée dans l'avenir, le sujet lui paraissant loin d'être épuisé.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

Le scrutin ayant été clos à 18 heures, le dépouillement a donné les résultats suivants :

M. MALZAC (*Président*).

MM. D'EICHTHAL et P. MEURIOT (*Vice-Présidents*).

MM. Émile BOREL, P. NEYMARCK et Ch. LEFEBVRE pour les fonctions de membres du Conseil ont obtenu 84 voix sur 85.

M. le Président déclare donc M. MALZAC élu président pour 1916, MM. D'EICHTHAL et P. MEURIOT, vice-présidents pour 1916, 1917 et 1918, MM. Émile BOREL, P. NEYMARCK et Ch. LEFEBVRE pour les fonctions de membres du Conseil pour 1916, 1917 et 1918.

En conséquence, le Conseil de la Société de Statistique de Paris est ainsi composé pour l'année 1916 :

Président M. MALZAC.

Vice-Présidents . . . MM. Raphaël-Georges LÉVY, Eugène D'EICHTHAL,
Paul MEURIOT.

Secrétaire général . . M. Alfred BARRIOL.

Trésorier-Archiviste . . M. Paul MATRAT.

Conseil :

Membres de droit . . MM. les anciens présidents de la Société, Edmond FLECHÉY, secrétaire général honoraire.

Membres élus MM. François SIMIAND, DELAMOTTE, Joseph GIRARD,
Émile BOREL, Pierre NEYMARCK, Charles LEFEBVRE.

SOUSCRIPTION A L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE

M. Maurice BELLOM, président, s'exprime en ces termes :

« Mes chers Collègues, notre si dévoué et si vénéré trésorier, M. MATRAT, m'a proposé de consacrer une fraction du patrimoine de la Société à la souscription à l'Emprunt de la victoire : la plus prochaine réunion de notre Conseil était trop éloignée pour qu'il fût possible à M. MATRAT et à moi-même de le consulter à ce sujet avant la clôture de la souscription ; j'ai donc immédiatement approuvé la patriotique initiative de notre trésorier qui s'est empressé de souscrire à 100 francs de rente et qui vous en apporte aujourd'hui sous la forme du récépissé officiel l'honorables témoignage. Nous espérons, lui et moi, que vous voudrez bien nous accorder un bill d'immunité pour la procédure

sommaire avec l'aquelle nous avons disposé, en vue de la défense nationale, des fonds de la Société de Statistique de Paris. » (*Assentiment unanime.*)

CLOTURE

Avant le lever de la séance, M. Maurice BELLOM, président, prononce les paroles suivantes :

« Cette séance, la dernière de l'année, ne saurait prendre fin sans que je ne me fasse l'interprète des sentiments communs qu'éveille dans nos cœurs un coup d'œil rétrospectif jeté sur les événements des douze mois qui viennent de s'écouler. C'est tout d'abord la sympathie la plus profonde pour ceux d'entre nous qui ont été frappés dans leurs plus chères affections; c'est ensuite la mélancolie commandée par la gravité des circonstances que traverse à l'heure actuelle notre patrie bien-aimée; c'est enfin le réconfort qu'inspire la sérénité de votre confiante attitude au milieu d'un labeur de savants éminents, de statisticiens émérites et, pour faire usage d'un mot qui résume tous les autres, de Français. »

La séance est levée à 19^h 15.

Le Secrétaire général,
A. BARRIOL.

Le Président,
Maurice BELLOM.
